



# Mairie de Gajan

## RENTREE 2022-2023 - INSCRIPTION EN PETITE SECTION DES ENFANTS NES EN 2019 (à partir du 1er mars 2022).

Les familles concernées doivent se faire connaître auprès du secrétariat afin d'obtenir « *l'attestation d'inscription* », nécessaire à l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'école maternelle, en nous déposant les documents suivants :

- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Les photocopies du livret de famille (pages : père, mère, enfant(s))

❖ → *L'attestation d'inscription* leur sera ensuite remise accompagnée d'une fiche de renseignements

**Documents à retourner à l'école maternelle le plus rapidement possible**  
**Soit en les déposant dans la boîte aux lettres de l'école**  
**ou en les envoyant par mail à l'adresse suivante : [ce.0301764e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301764e@ac-montpellier.fr)**

- L'attestation d'inscription de la Mairie.
- La fiche de renseignements dûment complétée,
- La photocopie du carnet de santé (partie vaccinations) à jour,
- Les photocopies du livret de famille (pages : père, mère, enfant(s)),
- En cas de séparation des parents, le jugement du tribunal

Attention : tout dossier incomplet ne pourra être traité